

« La ministre ne prend pas ses responsabilités »

La cheffe de groupe MR au Parlement francophone est très remontée contre Marie-Martine Schyns

Ce gouvernement met la charrue avant les bœufs ! La phrase qui revient le plus souvent dans l'analyse que fait Françoise Bertieaux de la politique de la ministre de l'Éducation. « Une ministre qui ne prend pas ses responsabilités et se comporte comme une simple exécutante », lâche encore, plus remontée que jamais, la cheffe de groupe du MR, premier parti d'opposition au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et la ministre Schyns (cdH) en prend pour son grade...

➔ **Vous avez dit que si la ministre a besoin de vous, elle ne doit pas vous irriter. Elle vous agace tant que cela ?**

Elle veut autonomiser l'enseignement de la Communauté française et ne plus en être le pouvoir organisateur, une bonne chose si on ne le fait pas n'importe comment. Pour ça, elle a besoin d'une majorité spéciale au Parlement, donc de nous, le MR. Mais elle avance stupidement à marche forcée sur le tronc commun (les mêmes cours pour tous les élèves jusqu'à la 3^e secondaire, NdIR) et les grilles horaires. L'art de mettre la charrue avant les bœufs !

➔ **La ministre dit que c'est important d'avancer sur les grilles horaires si l'on veut avancer sur les référentiels...**

On veut améliorer les savoirs de base pour tous les enfants : lire, écrire, calculer ? On commence par définir une ambition, puis on rédige des référentiels : que faut-il en plus pour écrire sans faute ou savoir mieux calculer ? À partir de là, on rédige les programmes et on fixe les horaires. La ministre fait l'inverse. C'est comme si elle disait à ceux qui font les référentiels : il y a 6 heures de français, ne voyez donc pas trop grand. Elle rétrécit directement les ambitions ! On risque ainsi

de rater les objectifs du pacte d'excellence !

➔ **Elle se trompe de politique ?**

Pire ! Elle ne prend pas ses responsabilités ! Une ministre doit savoir trancher, en fixant des objectifs. Ici, elle se comporte comme une exécutante (Un jour, elle m'a dit : « Je suis ministre d'un exécutif, donc j'exécute ») de l'avis remis par le groupe central sur le Pacte. Ces gens jouent le rôle de la ministre ! Il faut une volonté et une vision pour faire bouger les choses ; elle n'en a pas.

➔ **Ce n'est pas un procès d'intentions un peu exagéré ?**

Non ! Un exemple. Les langues se délient à l'Inspection scolaire, un service menacé par les 240 personnes (sic) qui seront engagées pour accompagner les plans de pilotage des écoles. Les inspecteurs font partie des groupes qui travaillent sur les référentiels. Un inspecteur m'a dit, et un autre me l'a confirmé par écrit, que le message était « peu importe ce qu'il y a dans les référentiels, il faut respecter l'agenda ». D'où la marche forcée...

➔ **Mais enfin, qu'a-t-elle à gagner en étant aussi soumise que vous le dites ?**

Tout bétonner avant un retour possible du MR dans la majorité en 2019. Elle sait ce que nous pensons

du tronc commun. Je pense aussi qu'elle a naïvement cru, en ne se mettant personne à dos, acheter une paix sociale...

➔ **Mais vous détricotez le tronc commun si vous revenez aux affaires... Alors que vous avez pourtant dit, un jour, être à 85 % d'accord avec le Pacte...**

Je ne suis pas intellectuellement contre le tronc commun, mais pas tel qu'il est prévu. Mettre tous les enfants dans le même tunnel, ce n'est bon pour personne. J'avais dit que des préalables me plaisaient dans le Pacte, comme la plus grande autonomie laissée aux directions. Mais là, on fait les choses à l'envers, on ne commence pas par ces préalables... Et on reporte le coût le plus important (1,2 milliard au total) sur la prochaine législature !

➔ **Un coût qui serait soulagé par les « effets retour »...**

J'y croyais, jusqu'à ce que je lise une note de l'Inspection des Finances qui dit que pour le redoublement, par exemple, on ne peut espérer plus de 80 millions d'effets retour. Cette note dit aussi qu'on a oublié de chiffrer les mises en disponibilité de profs (s'il y a moins d'heures de français, des profs seront « mis en dispo », mais il faudra les payer) ou les plans

d'investissement des écoles pour rencontrer les exigences d'un tronc commun polytechnique...

J'ai parfois l'impression que nos enfants servent de cobayes dans un laboratoire géant au service de psycho-pédagogues en chambre !

➔ **Il n'y a rien qui vous plaît dans ces grilles horaires ? L'accompagnement personnalisé obligatoire, c'est intéressant, non ?**

Quinze ans que l'on demande de la remédiation immédiate ! On confie l'accompagnement à un prof de français et les questions portent sur les maths. On fait quoi ?

Au Québec, ils ont « Allô prof » qui ne coûte pas cher et qui marche : les enfants peuvent téléphoner à des enseignants, rassemblés dans un local, qui font de l'accompagnement super-personnalisé (...)

Au Québec, si une politique est foireuse, on l'abandonne. Chez nous, on rajoute une couche de lasagne pour cacher l'erreur précédente...

➔ **Aucune chance que la ministre vous convainque ?**

Le 17 avril, elle présentera ses grilles au Parlement. Je poserai mes questions. Je ne pense pas que j'aurai une réponse... ●

INTERVIEW > DIDIER SWYSEN

Quand va-t-on le changer ?

Décret inscriptions : « Du vent ! »

Françoise Bertieaux n'est pas tendre pour « tout le cinéma que la majorité nous a fait au sujet du décret inscriptions l'été dernier. Le ministre Marcourt a même parlé des dérives du décret. Puisque cela allait changer, on a attendu et on n'a rien vu venir. La ministre Schyns a dit que le Parlement devait s'en saisir, mais elle n'a pas donné la piste du gouvernement, elle a remis simplement un

document listant tout ce qui ne marchait pas. Merci, mais ça, on l'avait aussi ! Sans proposition, pourquoi faire un groupe de travail ? C'est du vent ! »

Et comment ferait le MR pour résoudre les problèmes : là où il n'y a que 150 places, y a-t-il une solution pour y inscrire les 400 enfants qui le souhaiteraient ? « On garderait le formulaire unique d'ins-

cription, la date unique. On coulerait dans un décret des priorités comme la fratrie. Il faut réinstaurer un partenariat pédagogique, moins complexe qu'avant, pour préparer un continuum pédagogique et obliger les écoles à se mettre en partenariat avec des écoles moins favorisées (mixité sociale)(...) Il faut un outil en ligne qui indique, au jour le jour, combien de places sont disponibles, à quel en-

droit et plutôt que de s'échiner à retoucher l'offre, développons l'attractivité de certaines écoles. »

OÙ METTRE TOUS CES ENFANTS ?

On a annoncé officiellement, fin de l'année dernière, que 4.000 enfants supplémentaires devraient s'inscrire en secondaire en septembre prochain. Puis, un comptage plus récent (février) des auto-

rités a réduit ce chiffre de moitié : 1.700 enfants, dont plus de 500 à Bruxelles. Vu les problèmes de place dans les écoles, où va-t-on les mettre ? « Alors là, c'est le flou complet ! », lâche Françoise Bertieaux. « Le premier job de la ministre aurait dû être de les loca-

liser. La gestion des places scolaires est vraiment dramatique sous cette législature. Le gouvernement précédent avait commencé par nier le problème avant de prendre des mesures et je reconnais que le gouvernement bruxellois de Charles Picqué avait fait du

bon boulot. Cette fois, le gouvernement triomphe car il a mis au point une méthode pour tout cadastrer, mais on ne construit pas une école avec ça ! Combien de places de retard prend-on dans la vue avec cette non-gestion ? Je ne sais pas où l'on va. »

D.S.W.

Comment atteindre la gratuité de l'enseignement ?

« Les repas gratuits à la cantine, cela me choque »

Quel élu pourrait s'opposer à une école vraiment gratuite ? « Oui, mais pas la gratuité comme le veulent le PS et la ministre Simonis : cette idée de repas scolaires gratuits dans certaines écoles maternelles dès la rentrée de septembre prochain... soit un mois avant les élections communales, cela me choque ! », rétorque M^{me} Bertieaux. « Cela peut paraître sympa comme idée, mais ça ne l'est pas : il y a tant

de choses à faire dans les écoles où l'infrastructure n'est pas toujours au top, où il manque du matériel, etc. Nourrir un enfant, ce n'est pas le devoir de l'école, mais celui des parents qui reçoivent les allocations familiales pour ce faire. » Comment le MR voit-il cette gratuité ? « On a déposé une proposition de fonds de fournitures scolaires. Il faudrait le mettre à la discrétion du chef d'établissement,

ce qui renforcerait l'autonomisation des écoles, puisque c'est un thème que la majorité évoque. Le directeur ou le préfet serait responsable de l'affectation du fonds dans son école : de l'affecter aux enfants les plus défavorisés ou aux choses qui pèsent le plus sur le budget des familles. Dans l'enseignement néerlandophone, il y a plus de gratuité que chez nous et ce sys-

tème égalise les enfants en équipement et en chances de réussite. » Françoise Bertieaux met aussi en garde : « Ce n'est pas tout d'annoncer la gratuité, il faut voir comment on y arrive et surtout, il faut anticiper ! Sinon, on rate son objectif et on aura, un jour, des écoles qui diront aux parents : dans les fournitures scolaires, il faut acheter une tablette numérique »

D.S.W.

« Le test d'orientation scolaire, on y tient ! »

Le MR a déposé une proposition de décret instaurant un test d'orientation en fin de secondaire. « La majorité l'a balavé, mais nous continuons à croire que cela peut être un outil intéressant », explique M^{me} Bertieaux. « Ce serait un test obligatoire, mais indicatif, avec un résultat non contraignant. Beaucoup d'étudiants ratent au niveau supérieur car ils se plantent dans leur choix ou n'ont pas les prérequis suffisants. La liberté de choix resterait, mais les

étudiants auraient une piste pour poser ce choix. Ils pourraient corriger leurs faiblesses avant d'entamer leurs études... » Pourquoi la majorité ne veut-elle donc pas de ce test ? « Ils ont peur que ces résultats marquent les écoles : nous proposons la confidentialité, le résultat serait seulement connu de l'élève et de son école. L'école pourrait ainsi s'en servir comme d'un indicateur. Au Québec, ils ont publié les résultats et cela a poussé des écoles à améliorer le niveau de

leur enseignement. Mais nous ne demandons pas cette publicité. »

CORRIGER ET ÉVALUER

Parmi les urgences, il y a la réforme de la formation initiale des enseignants. Là, le gouvernement a fait le job, non ? « Il aurait dû le faire il y a neuf ans et le projet du ministre Marcourt (ministre PS de l'Enseignement supérieur, NdlR) semble super-coûteux. Il pourrait même, par ses contraintes de collaboration

entre hautes écoles et universités, entrer en conflit avec l'article de la Constitution qui consacre la liberté d'association », commente l'élue libérale.

Rien n'aura grâce à ses yeux ? « Il aurait d'abord fallu corriger ce qui ne marchait pas (apprentissage du français, stages mal calibrés), puis évaluer et enfin réformer. Ici, on veut tout faire en une fois. Cela contrarie les gens et ne me semble pas la meilleure façon de réussir. Et ça tarde... En attendant, des enseignants mal prépa-

rés sortent de l'école avec le risque d'abandonner rapidement la profession. »

D.S.W.